Habitation moderne
mag
n°21 - Hiver 2015

Mot du **Président**

Philippe Bies
Président
d'Habitation moderne

Cher(e)s Locataires,
Chers Lecteurs, Chers Lectrices,

La fin d'année 2014 a été l'occasion pour Habitation moderne de signer, avec la Caisse des Dépôts, une convention de financement des investissements à venir, à hauteur de 93 millions d'euros, sur les trois prochaines années.

Cet engagement financier permettra à notre société de se positionner comme un interlocuteur économique majeur sur le territoire de la nouvelle Eurométropole strasbourgeoise.

Par ailleurs, le 15 décembre dernier, vous avez élu vos représentants au Conseil d'Administration.

Micheline LUIS pour la C.S.F. (Confédération Syndicale des Familles) et Claude JEANVOINE pour la C.N.L. (Confédération Nationale du Logement) sont, comme vous, locataires d'Habitation moderne et se feront le relais de vos intérêts auprès des plus hautes instances de la société pour les quatre prochaines années.

Elus, représentants de locataires, collaborateurs d'Habitation moderne, nous partageons un désir commun de produire des offres nouvelles de logement social et d'améliorer vos conditions de vie dans notre patrimoine.

Ensemble, nous vous adressons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos vœux les plus sincères pour 2015.

n°21 - Hiver 2015
Distribué gratuitement dans votre boîte aux lettres.

Contenus
MAG n°21

Détecteurs de fumée → Nos Vœux 2015 → Signature convention Caisse des Dépôts → Élection des représentants de locataires → Près de chez vous → Chantiers en cours → Tribune des locataires

→ Habitation moderne installe des détecteurs de fumée dans vos logements

La Loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) **du 24 mars 2014 impose désormais l'installation d'un Détecteur-Avertisseur Autonome de Fumée** (un DAAF) **dans chaque logement.**

Le 6 février 2015, l'Assemblée Nationale a accordé un délai aux propriétaires qui n'avaient pas installé de détecteur de fumée dans leur logement avant la date limite du 8 mars 2015, les obligeant à minima à avoir signé un contrat d'achat de détecteur à cette date.

Habitation moderne a passé un marché pour la fourniture et la pose de ces détecteurs de fumée dans tous ses logements ;

L'entreprise COFELY INEO a été retenue pour intervenir dans vos logements dès le mois de janvier 2015.

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR !
ENSEMBLE PROTÉGEONS LA VIE DE CEUX QUE VOUS AIMEZ !

Déroulement

Vous serez prévenus une semaine avant la date de passage, par un affichage dans les parties communes ainsi qu'un avis de passage déposé dans votre boîte aux lettres.

Les techniciens se présenteront à votre domicile le jour prévu et installeront le détecteur de fumée dans votre logement. Un détecteur sera installé dans la plupart des logements, parfois deux détecteurs (grands logements ou logements avec étages). Une notice d'information vous sera alors communiquée. Les détecteurs sont fournis avec une pile lithium d'une durée de vie de 10 ans.

En cas d'absence, un avis de passage vous sera déposé pour le samedi suivant.

En cas de nouvelle absence, vous recevrez un courrier recommandé vous invitant à prendre rendez-vous avec la société COFELY INEO.

En cas de problème, vous pouvez prendre attache avec la société au numéro suivant : 07 87 36 36 47

Nous restons toutefois à votre disposition, et nous vous invitons à contacter la Direction du Patrimoine ou vos antennes de quartier pour tout renseignement complémentaire à ce sujet.

→ L'installation de ce détecteur ne prendra que quelques minutes, et c'est obligatoire. **Cette obligation est à la charge du propriétaire et donc gratuite pour vous.** Toutefois nous vous rappelons que l'entretien de ce détecteur de fumée vous incombe (une notice vous sera donnée par COFELY). Aussi nous vous invitons à réserver votre meilleur accueil à la Société COFELY INEO.

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Les Incendies Domestiques sont provoqués principalement à cause :

INSTALLATION ÉLECTRIQUE : près de 25% des incendies sont causés par des installations électriques défectueuses.

FEU DE FRITEUSE : l'inflammation de corps gras dans la cuisine (feu de friteuse, poêle à frire sur le gaz, etc…) causent également de nombreux départs de feu.

PRÉSENCE D'OBJET À PROXIMITÉ DE SOURCES DE CHALEUR. Exemple : éloignez les lampes halogène proche des rideaux, ne posez pas du linge sur des radiateurs.

COMPORTEMENT NÉGLIGEANT : fumer au lit, cendriers vidés dans la poubelle, cheminée non ramonée,

JOUER AVEC LE FEU : chaque année, des enfants jouant avec le feu causent de nombreux drames.

Pratique

Les chiffres clés en France

1 incendie toutes les **2 MINUTES**

1 FRANÇAIS SUR 3
sera victime d'un incendie au cours de sa vie.

2ème CAUSE DE MORTALITÉ
par accident domestique chez les enfants de moins de 5 ans.

10 000 VICTIMES
chaque année en moyenne dont environ 800 décès.

80% des décès lors d'un incendie sont dus à l'**INHALATION DE FUMÉE**.

2 DÉCÈS PAR JOUR
sont directement liés à des incendies

2/3 des victimes décèdent asphyxiées, la nuit,
DANS LEUR SOMMEIL.

Un incendie sur 4 est dû à une
INSTALLATION ÉLECTRIQUE
défectueuse.

Bien que 70% des incendies se déclenchent le jour,
70% des incendies mortels se produisent **LA NUIT**,
faute d'avertissement.

Zzz

1 incendie sur 2
POURRAIT ÊTRE ÉVITÉ
grâce à un détecteur de fumée

14% des incendies sont déclenchés par des
ENFANTS,
ce qui représente plus de 6000 incendies par an en France.

Posséder un détecteur d'incendie
DIVISE PAR 4 LE RISQUE
de périr lors d'un incendie

Globalement 85% des locataires d'Habitation moderne en sont satisfaits, 75% d'entre eux la recommanderaient à leur entourage. Enquête de satisfaction réalisée en juin 2014 auprès d'un échantillon représentatif de 35% de locataires, consultable sur le site habitationmoderne.org

Habitation moderne

Strasbourg

Philippe BIES, Président d'Habitation moderne,
Député du Bas-Rhin,
les membres du Conseil d'Administration,
Jean-Bernard DAMBIER, Directeur Général
et toute l'équipe d'Habitation moderne…

vous souhaitent une année 2015 à la hauteur de vos attentes !

Les échos d'HM

La Caisse des Dépôts accompagne le Pôle de l'Habitat Social

Le 5 décembre dernier, Habitation moderne et CUS Habitat ont signé chacun une convention pluriannuelle de partenariat avec la Caisse des Dépôts. Ce partenariat vise à accompagner le Pôle de l'Habitat Social dans le développement et la modernisation des logements sociaux.

Sur 2 ans, la Caisse des Dépôts et Consignations mobilise 93M€ de prêt du fond d'épargne pour Habitation moderne en vue de la production de 649 logements neufs et la réhabilitation de 766 logements.

Les résultats de l'élection des représentants des locataires

Le 15 décembre 2014, le dépouillement de vos 1 604 bulletins de vote a désigné 2 nouveaux élus. Durant 4 ans, ils vont vous représenter, en tant que locataires, au Conseil d'Administration d'Habitation moderne.

Plus de 21% des locataires ont voté entre le 29 novembre et le 14 décembre. Cette participation est stable par rapport à 2010.

En chiffres :

Electeurs inscrits : 7 471
Nombre de votants : 1 604
Taux de participation : 21,47%
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 22
Suffrages valablement exprimés : 1 582
Siège à pourvoir : 2

Vos 2 nouveaux représentants élus :

Mme Micheline LUIS (CSF)
Confédération Syndicale des Familles
562 votes - 35,52% des voix

M. Claude JEANVOINE (CNL)
Confédération Nationale du Logement
599 votes – 37,86% des voix

Avec des élus locataires : vous avez la parole !

- Ces élus siègent au Conseil d'administration et participent aux décisions essentielles prises pour vous par Habitation moderne.
- Ils défendent vos intérêts.
- Ils remontent vos attentes au plus haut niveau de décision.

Vos élus participent aux décisions concernant :

- Le vote des programmes de construction ou de réhabilitation.
- La réévaluation des loyers.
- Les attributions de logements ou de marché passés par Habitation moderne.
- Le budget, les discussions sur les travaux…

Près de chez vous !

Atelier Arts Plastiques au Clos Lucé

La Confédération Syndicale des Familles (CSF), avec le collectif du Clos Lucé et le soutien d'Habitation moderne, a organisé début octobre 2014 un évènement destiné à améliorer le lien social entre locataire au sein de la Résidence.

Une cinquantaine de voisins, locataires et d'enfants se sont mobilisés pour réaliser une œuvre collective sur le thème des « objets volants » inspiré de la créativité de Léonard de Vinci.

Les panneaux peints ont été sélectionnés par un jury de locataires et inaugurés fin novembre 2014 dans les entrées de la Résidence par les enfants.

Philippe BIES - Président d'Hm, Jean-Bernard DAMBIER – Directeur Général d'Hm, Francine STROBEL, Présidente de la CSF 67 et Micheline LUIS – représentante des locataires au Conseil d'Administration d'Hm étaient présents à cette inauguration et ont soutenu cet évènement.

Cité de l'Ill Concours de Noël : Quartier illuminé

L'Interassociation a organisé – avec le soutien d'Habitation moderne - comme chaque année, son concours de Noël :

Quartier Illuminé !

Les balcons et fenêtres ont été décorés et illuminés et la remise des prix a eu lieu le samedi 10 janvier 2014 à 11 heures.

Green Park Strasbourg

73 Rue d'Oswald 67200 Strasbourg

Livraison décembre 2014

Doté d'une architecture de qualité, cet immeuble de 27 logements a été livré dans un quartier en mutation et bénéficie d'aménagements soignés avec terrasses, balcons ou loggias. Ce dernier est situé à proximité des transports en communs (Bus/Tram), écoles, centres culturels et sociaux, commerces (en pied d'immeuble) ainsi que d'un parc avec plan d'eau, promenade et pistes cyclables. BBC avec une chaudière gaz à condensation. Les logements sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

En chiffres
27 App. :
- 6 T2
- 12 T3
- 5 T4
- 4 T5
- 19 Park. ss-sol
- 8 Garages

Chantiers en cours

Terrazza Verde Ostwald

Les Rives du Bohrie

Cet ensemble immobilier, avec une architecture originale, marquera fortement l'entrée de ce nouveau quartier des Rives du Bohrie à OSTWALD. Les logements à l'aménagement traversant ou à expositions multiples seront baignés de lumière et agrémentés de terrasses situées au Sud ou en toiture. Possibilité de stationnements en sous-sol. Très bien desservi par les transports en communs. BBC avec un chauffage et une eau chaude collective sur réseau de chaleur biomasse. Les logements seront accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

En chiffres
25 App. :
- 4 T2
- 11 T3
- 8 T4
- 2 T5

Date de livraison : avril 2015

Architecte : OSLO

19 Rue de Westhoffen Strasbourg

Cet immeuble à l'architecture contemporaine est construit à l'emplacement de l'ancien bâtiment 17-19 rue de Westhoffen démoli afin d'ouvrir le quartier sur les berges et l'espace verdoyant situé à l'arrière. Il disposera de prestations de qualité : terrasses ou balcons, caves, stationnements, ascenseur. Cet immeuble sera situé à proximité immédiate de services, d'équipements et des transports en communs (tram et bus) contribuant à la qualité de la localisation. BBC avec la production du chauffage assurée par un mixte Pompe à Chaleur & Chaudière Gaz. Les logements seront accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

En chiffres
18 App. :
- 4 T2
- 9 T3
- 4 T4
- 1 T5

Date de livraison : avril 2015

Naos Architecture

Les Tourmalines Strasbourg

204 route de Schirmeck

Cette résidence comprend du logement locatif social ainsi qu'un lieu d'accueil Parents-Enfants. Les logements à l'aménagement soigné privilégieront un séjour spacieux et une orientation favorisant la luminosité. Chaque logement bénéficiera d'un stationnement en sous-sol. Par ailleurs, ces logements spacieux - aux surfaces généreuses - seront agrémentés de terrasses ou balcons et de jardins privatifs au rez-de-chaussée. BBC avec plancher chauffant sur chaudière gaz et production d'ECS solaire. Les logements seront accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

En chiffres
18 App. :
- 2 T2
- 10 T3
- 4 T4
- 2 T5

Date de livraison : avril 2015

Weber & Keiling

Quartier Neuhof Strasbourg

9-11, rue de Thénon et 6, rue de Bergerac

Au Neuhof, le renouvellement urbain est en marche ! Après une phase de démolition de 50 logements, nous réalisons un petit ensemble immobilier de 13 logements et 2 pavillons en locatif. Les logements bénéficieront de balcons ou terrasses. Possibilité de stationnements en sous-sol. Cet immeuble sera situé à proximité d'une école, d'un collège, d'un multi-accueil petite enfance et des transports en communs (BUS et TRAM). BBC avec chaudière collective à condensation. Les logements seront accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

En chiffres
15 App. :
- 3 T2
- 4 T3
- 8 T4

Date de livraison : juin 2015

NAOS Architecture

Tribune des locataires

→ CNL : Les locataires d'Habitation moderne renouvellent leur confiance aux candidats de la CNL

À l'issue des élections des représentants des locataires dans les conseils d'administration des organismes Hlm et Epl, la fédération des locataires CNL demeure la première association représentative des locataires dans le Bas-Rhin, en Alsace et sur toute la France, preuve de la confiance que les usagers du logement portent dans son action.

Avec 37,86 % des voix, malgré la présence d'une 3ème liste, la CNL est très largement en tête à Habitation moderne et Claude JEANVOINE est ainsi brillamment réélu au Conseil d'Administration.

En votant massivement pour les candidats CNL, les locataires ont renouvelé leur confiance dans les actions menées au quotidien par les amicales CNL. La fédération tient à remercier les électeurs pour leur mobilisation et saluer le travail exemplaire de ses militants, tout au long de ces élections.

Renforcée par son résultat, la CNL est plus combative que jamais afin de défendre les droits des habitants et préserver leur pouvoir d'achat.

La CNL avec ses militants sera très attentive et mettra tout en œuvre pour préserver l'intérêt des locataires.

Pour tout renseignement
Prenez contact avec la fédération des locataires CNL du Bas-Rhin
Du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 13h30 à 17h
2 rue de la Brigade Alsace-Lorraine
67000 Strasbourg

03 88 37 91 11
contact@cnl67.fr
Claude Jeanvoine - Administrateur-locataire CNL

→ CSF : représentation des associations de locataires au conseil d'administration d'Habitation moderne

Le logement social est une vraie préoccupation. De nombreux locataires sont aujourd'hui confrontés à des difficultés économiques et sociales. Plus que jamais, il est nécessaire de nous mobiliser pour défendre activement les intérêts des familles de nos quartiers et faire progresser leur droit à des logements abordables et de qualité. Cela passe par la représentation des locataires au sein des organismes HLM et des SEM (Sociétés d'économie mixte).

La CSF du Bas-Rhin remercie les locataires qui leur ont fait confiance en votant pour la liste menée par Micheline LUIS, investie depuis longtemps dans les quartiers d'Habitation moderne.

Par ailleurs, depuis 2001 des locataires affiliés à notre association participent à des réunions de concertation locative qui traitent de toutes les questions liées aux conditions d'habitat et au cadre de vie des habitants.

Au sein de ces instances, la CSF joue un rôle de « syndicat des locataires », porteur auprès d'Habitation moderne, des attentes et des revendications des familles. Aussi, serons-nous mobilisés sur les programmes de rénovation à venir et veillerons à ce que les préoccupations des locataires soient prises en compte.

Nous comptons sur votre soutien.
Votre élue CSF, Micheline LUIS.

La CSF et ses représentants sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter pour tous problèmes ou renseignements concernant votre logement ou votre environnement.

UD CSF (Union départementale de la Confédération Syndicale des Familles)
7 Rue des Grandes Arcades
(Passage Pomme de pin)
7 rue des Grandes Arcades
67000 STRASBOURG

03 88 23 43 60
udcsf67@wanadoo.fr

Permanences dans les quartiers :

Au Neuhof - 4 rue de Mâcon
le 3e mardi du mois de 15h à 16h
06 10 24 36 99

À la Cité de l'Ill
Tour Schwab - 2 rue de la Doller
les lundis de 14H30 à 16H30

À Ostwald - 7 rue des Frères
le 1er mercredi et le 3ème samedi
du mois de 10h à 12h
06 66 55 99 26 / apfcsfostwald@yahoo.fr

Siège de l'Union Départementale CSF
7 Rue des Grandes Arcades
Les mardis de 14h à 17h et les jeudis
de 9h à 12h (sur rdv)
03 88 23 43 60 / udcsf67@wanadoo.fr

Habitation moderne

Habitation moderne MAG est édité par Habitation moderne, 24 route de l'Hôpital - CS 30062 - 67027 Strasbourg Cedex
Directeur de la publication : Jean-Bernard Dambier. I Impression : Schraag Industries Graphiques (Imprimé à base d'encres végétales et d'eau de pluie sur papier issu de forêts durablement gérées) - Tirage : 9500 ex. I La matière rédactionnelle et iconographique ne peut être reproduite sans l'accord de l'éditeur et des auteurs I Sous réserve d'erreur d'impression et/ou de composition
Les documents remis ne sont jamais rendus.
Dépôts légal à parution.

studioeponim.com